

Association « Landivisiau Doit Dire Non à la Centrale »

4 impasse des écureuils

29400 Landivisiau

Le 19 Janvier 2016

COMMUNIQUE

Droit de réponse de l'association « Landivisiau Doit Dire Non à la Centrale » aux propos tenus par Mme Guittet dans le Télégramme du 13/01/2016.

Mme Chantal Guittet connaissez-vous le dossier de la centrale à Gaz à Landivisiau ?

Vos réponses nous permettent d'en douter fortement.

En effet, vous expliquez le retard de la mise en chantier de la centrale par : « une subvention européenne en souffrance ».

Soyez rassurée Mme la Députée, l'Europe n'a jamais eu l'intention d'y participer, c'est plutôt le contraire. En effet la Commission Européenne vient de lancer une étude approfondie sur les clauses financières de l'appel d'offre et considère que « l'aide de 40 M€ par an pendant 20 ans semble susceptible d'entraîner de graves distorsions de la concurrence ».

Sachez encore Mme la députée, que cette aide ne serait pas prélevée sur des fonds européens, mais directement sur votre facture d'électricité et les nôtres !

M. Ramard votre collègue, conseiller régional PS, éminent spécialiste sur le dossier, pourra utilement vous informer.